

PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS COMMERCIALES



PROGRAMME DE RENFORCEMENT (PRCC)



HISTORIQUE

La bonne insertion des pays en développement (PED) dans le commerce mondial constitue un puissant levier de croissance et de lutte contre la pauvreté. La coopération technique liée au renforcement des capacités commerciales des PED est devenue un des **enjeux de l'évolution du système commercial multilatéral**. Dans ce contexte, un plan français d'aide au renforcement des capacités commerciales des PED a été instauré. Il associe des contributions multilatérales et un programme bilatéral spécifique, le Programme de Renforcement des Capacités Commerciales (PRCC).

Créé en 2002, le **PRCC a permis de subventionner sur la période 2002-2005 une vingtaine de projets** tels que le développement de l'écotourisme en Mauritanie (photo ci-contre), la formation de conseillers commerciaux vietnamiens, la mise en place d'indications géographiques au Cambodge et au Laos, ou encore le développement du commerce équitable en Guinée.

Le **programme été renouvelé en avril 2006** pour une période de trois ans (PRCC2) à hauteur de 25 millions d'euros (subventions). Ce programme est cofinancé par la direction générale du Trésor et de la Politique économique (DGTPE) du ministère français de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, et mis en œuvre par l'Agence Française de Développement (AFD) selon ses procédures habituelles.

DEVELOPPEMENT D'OUTILS DE PROMOTION DES EXPORTATIONS DE MADAGASCAR

De nombreuses contraintes locales, capacités de production limitées ou manque d'infrastructures, entravent le développement des exportations à Madagascar.

L'objectif spécifique du projet dans le cadre du **PRCC** est de contribuer à l'augmentation des exportations malgaches par (i) le renforcement des capacités internes des entreprises exportatrices, (ii) l'amélioration de la prospection commerciale, et (iii) la promotion de l'image de Madagascar sur certains marchés étrangers.

Le **PRCC** assure le financement d'outils de promotion des exportations au sein de trois structures existantes :

- création d'un **guichet exportations** visant à apporter un appui individualisé aux entreprises exportatrices, au sein du Centre de Solutions PME créé par la Société Financière Internationale (**SFI**) ; appui à un groupe d'entreprises du textile, le **cluster** « Text'île Mada », en partenariat avec le Centre de Développement de l'Entreprise (**CDE**) ;

- appui financier à la Chambre de Commerce et d'Industrie France – Madagascar (**CCIFM**) pour le développement d'activités de **promotion des exportations** ;
- cofinancement avec le programme BAMEX (*Business And Market Expansion*) de **USAID**, d'une **campagne institutionnelle de promotion de l'écotourisme et des produits naturels à Madagascar**.



DES CAPACITÉS COMMERCIALES

PARTICIPATION AU PROGRAMME DE MISE A NIVEAU DES ENTREPRISES AU SÉNÉGAL

Le Sénégal voit sa part dans les échanges baisser et ses performances sur le marché européen menacées par la concurrence des autres pays émergents.

Le pays s'est engagé dans un processus de mise à niveau afin de **préserver et consolider son tissu d'entreprises** sur les marchés nationaux, régionaux et internationaux, dans la perspective d'échéances rapprochées d'ouverture des marchés. Cette stratégie nationale de développement du secteur privé a reçu le **soutien des principaux bailleurs de fonds**, et en particulier l'AFD qui a mis en place un programme d'envergure pour l'appuyer.

La finalité du programme global de mise à niveau est de stimuler la croissance et l'emploi en consolidant et en dynamisant le tissu des entreprises au Sénégal.

Compte tenu des enjeux liés à l'ouverture des marchés et à la compétitivité des entreprises à l'export, le programme est financé sur ressources AFD, et sur ressources mixtes DGTPE-AFD dans le cadre de l'initiative PRCC.

LE PRCC

L'appui au renforcement des capacités commerciales porte à la fois sur la capacité des pays à **mieux assimiler les règles qui régissent les échanges internationaux** et sur **l'amélioration effective de leurs performances à l'exportation**.

La Convention cadre DGTPE-AFD est tournée vers le renforcement des capacités commerciales en termes d'activité, en particulier le **développement concret des exportations**. Cela se traduit par :

- des prestations d'assistance technique, de formation et de sensibilisation ;
- des études sectorielles ou de faisabilité ;
- voire par le financement de petits matériels ou d'équipements pédagogiques constituant un accompagnement indispensable.



■ Les actions portent par exemple sur :

- la mise aux normes des conditions de production et de distribution ;
- l'amélioration des systèmes de contrôle et d'inspection ;
- les soutiens de mise à niveau des entreprises ;
- l'adaptation des dispositifs d'appui aux exportations.

• **L'approche régionale des projets** dans des domaines spécifiques liés à la facilitation des échanges, en partenariat avec les Institutions régionales par leur appui logistique et politique, est particulièrement recherchée dans le cadre du PRCC.

• L'engagement fort des **États**, du **secteur privé** et des **partenaires économiques** contribue à la réussite du PRCC.



MODALITÉS DU PRCC

L'**éligibilité géographique** au PRCC concerne les pays de la zone d'intervention du groupe AFD. Un principe d'utilisation présentant une allocation de 70 % minimum sur les opérations concernant les pays de la Zone de Solidarité Prioritaire (ZSP) s'applique au PRCC2.

Pour accroître son efficacité, ce programme dispose du **Fonds d'appui à la mise en œuvre du PRCC**, destiné notamment à la pré-identification des projets et au soutien d'actions complémentaires.

Les projets financés par le PRCC2 appellent généralement une **participation de la contrepartie**.

En plus des Etats et des organismes publics, des **conventions de financement** pourront être signées avec des collectivités locales, des structures représentatives professionnelles ou consulaires, ou d'autres structures éventuellement de droit privé dès lors qu'elles remplissent les conditions de service public en lien direct avec l'ouverture du pays aux échanges internationaux.

CARACTÈRE NOVATEUR DU PRCC

L'**identification** et le **suivi des actions** sont réalisés par les Missions Économiques et les agences de l'AFD. Dans sa conception, le choix d'une mise en œuvre conjointe traduit le souci d'une approche équilibrée de la problématique « **commerce et développement** », permettant la mobilisation de toutes les expertises utiles pour aborder ce thème transversal relativement nouveau et d'une actualité croissante.

Par l'**originalité** de son **approche-projet**, le PRCC a démontré sa capacité à promouvoir des activités innovantes.

APPUI A LA PROMOTION DES EXPORTATIONS TEXTILES DU CAMBODGE

Le secteur textile est vital pour l'économie cambodgienne car il représente 95 % des exportations totales du pays et compte 200 000 employés dont 90 % de femmes.

Dans ce contexte, le **PRCC** visait à assurer la pérennité puis le développement des exportations du secteur textile cambodgien menacé par la fin des systèmes de quotas. Il devait permettre de renforcer l'avantage comparatif du pays par le développement d'une filière socialement responsable et donc consolider les débouchés de l'industrie textile auprès des donneurs d'ordres de plus en plus soucieux des conditions d'emploi.

Premier volet du projet : **améliorer la compétitivité et la qualification de la main-d'œuvre** :

- mise en place d'une procédure de détaxe informatisée des importations ;
- mise en place de formations ;
- financement d'études spécifiques ;
- création d'un observatoire de la mode.

Second volet : **renforcer la compétitivité hors coût avec le développement d'une filière socialement responsable** :

- appui au programme « Garment Sector Project » de l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Ce programme comprend des actions telles que la mise en place de contrôles et audits des entreprises sur les normes sociales du travail.



PROJETS MIS EN ŒUVRE DANS LE CADRE DU PRCC 1 (2002-2005)

Fonds d'études PRCC

Fonds destiné à l'identification et à la faisabilité des projets pouvant être éligibles au PRCC (février 2004)

AFRIQUE

Algérie	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités exportatrices des PME algériennes (mai 2005)
Ethiopie	<ul style="list-style-type: none"> • Appui au développement et à la commercialisation des produits de la filière horticole et maraîchère (juin 2005)
Ghana	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement du français des affaires dans les secteurs public et privé pour une meilleure intégration régionale (décembre 2004)
Guinée	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de l'accès aux marchés sous-régionaux des exportations de pommes de terre de la Fédération des paysans du Fouta Djallon (juin 2005) • Développement du commerce équitable (juin 2005)
Madagascar	<ul style="list-style-type: none"> • Appui à la création d'un laboratoire d'épidémiologie-surveillance pour les exportations de crevettes (décembre 2004) • Appui à la création d'outils de promotion des exportations malgaches (mai 2005)
Mauritanie	<ul style="list-style-type: none"> • Financement partiel d'un programme national de mise à niveau du dispositif de certification des produits de la pêche à l'exportation (juin 2005) • Appui au développement de l'écotourisme (juin 2005)
Sénégal	<ul style="list-style-type: none"> • Appui à la mise à niveau des entreprises (juin 2003)
Projet régional – Afrique (Zone Franc)	<ul style="list-style-type: none"> • Développement de l'information sur les opportunités d'échanges régionaux et internationaux au travers du site IZF.net (juin 2005)

ASIE

Cambodge	<ul style="list-style-type: none"> • Appui à la mise en œuvre d'un programme d'amélioration de la qualité du caoutchouc cambodgien et d'appui à sa commercialisation sur le marché international au moyen de sa certification (décembre 2003) • Mise en place d'Indications Géographiques (IG) valorisant les produits cambodgiens sur le marché international (décembre 2003) • Appui aux exportations textile / habillement en promouvant un modèle original de soutien à une politique de filière socialement responsable (décembre 2004)
Laos	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la qualité et de la commercialisation du café laotien – Plateau des Bolovens – à l'exportation (avril 2004) • Mise en place d'Indications Géographiques (IG) (décembre 2004)
Viêt Nam	<ul style="list-style-type: none"> • Fonds de renforcement des capacités commerciales (FRCC) (décembre 2003 et juin 2005)

Des informations complémentaires peuvent être obtenues en priorité auprès des Agences de l'AFD et des Missions Économiques des pays éligibles.

À Paris, auprès du département des collectivités territoriales, systèmes financiers et appui au secteur privé (TFP) de l'AFD, ainsi qu'à la direction générale du Trésor et de la Politique économique (DGTPE) du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie.



RÉSEAU DES MISSIONS ÉCONOMIQUES
www.missioneco.org

**AGENCES ET BUREAUX DE L'AFD
 DANS LES PAYS ÉTRANGERS**

Afrique de l'Ouest

Bénin
 Burkina Faso
 Côte d'Ivoire
 Ghana
 Guinée
 Mali
 Mauritanie
 Niger
 Sénégal
 Togo

**Afrique centrale,
 Afrique australe,
 océan Indien**

Afrique du Sud
 Cameroun
 Centrafrique
 Comores
 Congo
 Rép. Dém. du Congo
 Djibouti
 Ethiopie
 Gabon
 Kenya
 Madagascar
 Mozambique
 Tchad

Méditerranée

Algérie
 Jordanie
 Liban
 Maroc
 Territoires autonomes
 Palestiniens
 Tunisie
 Turquie

**Asie, Caraïbes,
 Amérique Latine,**

Brésil
 Cambodge
 Chine
 Haïti
 Inde
 Indonésie
 Laos
 Pakistan
 Rép. Dominicaine
 Sri Lanka
 Thaïlande
 Viêt Nam

**DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR
 ET DE LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE**

139, rue de Bercy - Télédock 230
 75572 Paris cedex 12
 France

Tél. : +33 1 40 04 04 04
 Fax : +33 1 44 87 99 39
www.exporter.gouv.fr
www.dgtpe.minefi.gouv.fr

Bureau de Politique agricole,
 Commerce et Développement
Christophe Viprey
christophe.viprey@dgtpe.fr
Stéphanie Bouziges
stephanie.bouziges@dgtpe.fr

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

5 rue Roland Barthes
 75598 Paris cedex 12
 France

Tél. : +33 1 53 44 31 31
 Fax : +33 1 44 87 99 39
www.afd.fr

Pôle Appui au Secteur Privé
Hervé Gallèpe
gallepeh@afd.fr
Caroline Balossier
balossierc@afd.fr

